

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUINZE et le 20 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 MAI 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mmes France POUDEX - Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bertrand GAUFRYAU - Mme Géraldine MADOUNARI - Mrs Alexis ARRAS - Eric DARRIERE - Christophe BARDIN

POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Michel BREAN
 Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à Mme Valériane ALEXANDRE
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
 M. Bertrand GAUFRYAU donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT
 M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2015 : PROGRAMME D'ANIMATIONS

Comme chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie donne rendez-vous pour la Semaine du développement durable. Cette année, cette manifestation devient européenne et change de dates. Elle aura lieu du samedi 30 mai au vendredi 5 juin 2015.

Cette semaine est l'occasion pour les collectivités de :

- présenter leurs actions ou manifestations en faveur du développement durable
- sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique
- apporter des solutions concrètes pour agir
- inciter chacun à adopter des comportements responsables.

En 2015, les villes de Dax et Saint-Paul les Dax ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Dax ont choisi de travailler ensemble pour proposer, grâce à une mutualisation des moyens, un programme éclectique, ouvert à différents publics. Ce programme est présenté en annexe.

Il conviendra que la Ville prenne à sa charge le paiement d'une prestation ainsi qu'une partie de la communication.

Le coût de l'opération pour la ville est estimé à 1000 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif, exercice 2015, des différents services concernés (Assemblées, Communication...).

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR FRANCIS PEDARRIOSSE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme d'animations de la semaine européenne du développement durable 2015,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20150520-28-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 22 Mai 2015

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».